

## **Appel à candidatures : élection du Conseil Fédéral**

**Dans le cadre de l'Assemblée générale de la FFTT qui se tiendra le samedi 7 décembre 2024 à 17h00 au CNOSF, 1 avenue Pierre de Coubertin – 75013 PARIS, il sera procédé à l'élection des membres du Conseil fédéral.**

La candidature doit être adressée de façon impersonnelle au Président de la FFTT à l'aide d'un imprimé spécifique déclarant les 22 membres de la liste (disponible sur le site internet et auprès des ligues et des comités départementaux).

Elle doit :

- soit être déposée à l'accueil du siège fédéral le mardi 22 octobre 2024 à 12 heures au plus tard ;
- soit être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception le mardi 22 octobre 2024 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : 3 rue Dieudonné Costes 75013 Paris ;
- soit être envoyée par courrier électronique le mardi 22 octobre 2024 à 12 heures au plus tard à l'adresse [election@fft.com](mailto:election@fft.com).

Elle doit être accompagnée :

- des fiches de présentation des 22 candidats figurant sur la liste déposée et reprenant les informations demandées sur le modèle ;
- du programme signé du candidat tête de liste.

Composition de la liste :

- 22 noms, avec en tête le nom du candidat président, responsable de la liste ;
- être strictement paritaire avec une alternance obligatoire homme/femme ou femme/homme dans l'ordre de la liste ;
- comprendre dans les 12 premiers noms un médecin.

Conditions pour figurer sur la liste :

- Être âgé de 16 ans révolus le vendredi 6 décembre 2024, le candidat président devant être majeur ;
- Être licencié compétition ou dirigeant à la date du dépôt de la liste ;
- Ne pas faire l'objet d'une interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article 131-26 du code pénal ;
- Ne pas être signalé en infraction par le Ministère des sports lors du traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « SI Honorabilité » ;
- Ne pas faire l'objet d'une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques de jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ;
- Ne pas être en activité professionnelle dont l'employeur principal est la FFTT.

Les modèles de fiche de déclaration de candidature et de fiche de présentation de chaque candidat peuvent être retirées au siège de la FFTT ou téléchargées sur le [site de la FFTT](#).

Un accusé de réception de candidature est adressé par le Président à chaque candidat tête de liste.

La recevabilité de chaque liste est vérifiée par la commission électorale dans les sept jours suivant la date limite de dépôt des listes.

Télécharger l'ordre du jour de l'Assemblée générale du samedi 7 décembre [ICI](#).

Télécharger la fiche de présentation de liste [ICI](#).

Télécharger la fiche de présentation de candidat [ICI](#).

Télécharger l'appel à candidature [ICI](#).